

Guide du demandeur

Aide-mémoire pour remplir le formulaire « Demande de logement à loyer modique »

Section A – Identification du demandeur

Remplir chacune des cases de cette section. Vous devez inscrire toutes les adresses où vous avez résidé au cours des 24 derniers mois ainsi que la durée pour chacune d'elles.

Section B – Informations sur l'autonomie

Veillez répondre à chacune des quatre (4) questions. Si vous répondez « OUI » aux questions 2, 3 et/ou 4, vous devrez remplir le formulaire intitulé « Questionnaire sur l'autonomie », disponible à la réception de l'Office.

Section C – Choix de secteur

Vous devez indiquer vos choix de secteurs sur le formulaire « Choix de secteurs » se trouvant en annexe.

Plus vous choisissez de secteurs, meilleures sont les chances d'obtenir rapidement un logement. Vous pouvez modifier vos choix, en soumettant un nouveau formulaire. Le changement sera effectif après son acceptation, par l'Office, seulement.

Rappelez-vous que vous ne pourrez refuser un logement dans un secteur que vous avez sélectionné lors de votre demande. Un tel refus entraîne une radiation de votre demande de logement.

Section D – Composition du ménage

Inscrivez le nom de chaque personne avec qui vous résiderez. **L'occupant A doit être le demandeur.** Si un proche aidant demeure avec vous, vous devez l'inscrire. Si vous avez la garde partagée de l'un/vos enfant(s), veuillez préciser le pourcentage de temps de garde pour chacun d'eux.

Section E – Revenus

Vous devez inscrire l'ensemble des revenus (qu'ils soient déclarés ou non), de chacun des occupants. Les revenus du proche aidant doivent également être inscrits.

Section F – Biens possédés par le ménage

Les biens que vous possédez doivent être déclarés.

1. Avoir liquide

Vous devez indiquer la somme totale d'argent que vous et les membres de votre ménage possédez.

- Argent en banque
- Placements
- Héritage

2. Biens immeubles

Vous devez indiquer la valeur totale des immeubles et terrains que vous et les membres de votre ménage possédez.

3. Autres biens

Vous devez indiquer la valeur totale des biens que vous et les membres de votre ménage possédez.

Dans tous les cas, vous n'aurez pas à inscrire la valeur des biens et avoirs suivants :

- Les meubles et les effets d'usage domestique ;
- Les livres, les instruments/ outils nécessaires à l'exercice d'un emploi ou à la pratique d'un métier ou d'un art ;
- La valeur des crédits de rente accumulés à la suite de l'adhésion à un régime de retraite autre que le régime des rentes du Québec ;
- Les biens de l'enfant à charge si la gestion de l'enfant relève d'un tuteur, d'un liquidateur de succession ou d'un fiduciaire avant que la reddition de compte ne soit faite ;
- Les biens que l'enfant à charge acquiert par son travail personnel ;
- Les équipements adaptés aux besoins d'un adulte/enfant à charge qui présente des limitations fonctionnelles, y compris un véhicule adapté au transport et qui n'est pas utilisé à des fins commerciales ;
- La valeur d'un contrat d'arrangement préalable de services funéraires / sépulture lorsque ces contrats sont en vigueur ;
- Les sommes accumulées dans un régime enregistré d'épargne-invalidité.

G – Commentaires du demandeur

Veillez y inscrire tous les commentaires jugés pertinents pour le traitement de votre demande.

H – Informations statistiques sur le demandeur (questions facultatives)

Bien que cette section soit facultative, ses statistiques peuvent être très utiles pour l'Office.

I – Attestation

Signez la demande. La signature du demandeur est obligatoire pour que la demande soit traitée, et ce, même si la demande est transmise par courriel.

Liste des documents à fournir

Vous devez joindre, à votre demande, les pièces justificatives suivantes :

- Rapport d'impôt provincial le plus récent incluant les relevés (T4, T5, etc.) ;
- L'avis de cotisation provincial le plus récent ;
- Une preuve de résidence :
 - Si vous êtes locataire : bail ou attestation de résidence du propriétaire ou de l'aide sociale
 - Si vous êtes propriétaire : Comptes de taxes (municipales et scolaires) et le solde du prêt hypothécaire (s'il y a lieu)

Selon votre situation, veuillez joindre également les documents suivants :

- Jugement de cour ou copie des mesures provisoires de séparation (garde légale ou partagée des enfants, pension alimentaire)
- Pension alimentaire (reçue ou payée) ;
- Assurance salaire reçue ;
- Talon « Déclaration mensuelle » Aide sociale
- Contrat de vente de maison ou autres propriétés (dans le cas d'une vente ayant eu lieu dans les deux (2) dernières années)
- Carte de résident permanent
- Attestation scolaire (pour les occupants de 18 ans et plus qui sont étudiants)
- Évaluation professionnelle et/ou médicale (Pour justifier une restriction et/ou un pointage supplémentaire par le Comité de sélection / attester de l'autonomie du ménage et/ou la capacité à subvenir à ses besoins primaires.)

Transmission de votre demande de loyer modique

Lorsque vous êtes certains d'avoir complété votre demande et d'avoir tous les documents nécessaires en mains, veuillez les acheminer à la réception de l'Office au 295, rue Cockburn, Drummondville (Québec) J2C 5X6.

Vous serez avisé, par écrit, dans les trente (30) jours suivant la réception de votre demande, de la décision d'inscrire ou de ne pas inscrire votre demande au registre. Dans ce dernier cas, l'Office vous informera des motifs de sa décision.

Si votre inscription est acceptée, la lettre vous indiquera toutes les informations nécessaires pour avoir accès à votre rang sur la liste à partir du site web de l'Office.

Communiquer avec l'Office

Pour obtenir plus d'information, n'hésitez pas à visiter notre site web www.ohdrummond.ca ou à communiquer avec le Service à la clientèle au 819 474-1227.

Les bureaux de l'Office sont ouverts selon l'horaire suivant :

8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 (lundi, mardi et jeudi)

9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 (mercredi)

8h30 à 12h00 (vendredi)